



probleme avec intrum justitia

Par **steph1806**, le **05/12/2009** à **20:24**

Bonjour,

J'ai une dette à payer auprès de intrum justitia via orange depuis 2004. Je réglais 50 euros par mois. Aujourd'hui je reçois un courrier de leur part me demandant de les contacter. Une personne travaillant chez me dit que mon échéancier est annulé. Maintenant il faut que je règle 100 euros sinon ils vont me rajouter 320 euros de frais. Ont-ils le droit de rajouter ses frais?